

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 1^{er} août 2018, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-01-18/B-00238
Propriétaire(s) : Evan Rocque et Carina Quinn
Emplacement : 2492, rue Church
Quartier : 21 - Rideau-Goulbourn
Description officielle : partie du lot 22, concession 4
Zonage : V1G
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent céder une partie de leur bien-fonds aux propriétaires du bien-fonds voisin au sud-ouest situé au 6765, chemin McCordick.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par les parties 7 à 10 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 50,12 mètres sur la rue Church sur une profondeur irrégulière de 19,5 mètres. Sa superficie sera de 561 mètres carrés. Il s'agit d'une parcelle vacante

Le terrain conservé est représenté par la partie 11 du plan 4R préliminaire soumis. Il aura une façade de 79,42 mètres sur la rue Church sur une profondeur irrégulière de 19,5 mètres. Sa superficie sera de 2 630 mètres carrés. Une maison isolée de plain-pied, un garage isolé et des bâtiments accessoires occupent cette parcelle située au 2492, rue Church.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.